

Copaslip

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 1 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **Copaslip**

Code(s) du produit : 3470-3479

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Inhibiteur de corrosion  
Type d'utilisation: Destiné aux professionnels seulement  
Restrictions d'emploi recommandées: Aucun à notre connaissance.

Famille chimique : Mélange

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

**Molyslip (Canada) Inc.**

1145 Bellamy Road N.

Unit 20

Scarborough, ON, Canada

M1H 1H5

No. de téléphone du fournisseur

: 416-438-5523

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

No. de téléphone en cas d'urgence

: No tél. d'urgence 24 h (613) 996-6666 (CANUTEC)

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Solide ,couleur cuivrée. Odeur fade.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification de risque :

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogramme ( s) de danger



Mot indicateur

ATTENTION!

Mentions de danger

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



## Copaslip

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 2 de 12

# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les fumées  
Consulter un médecin en cas de malaise.  
Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

L'ingestion peut causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. L'inhalation des poussières peut provoquer un essoufflement, une sensation d'oppression dans la poitrine, une irritation de la gorge et faire tousser. L'inhalation de fumées, peut avoir comme conséquence la fièvre des fondeurs, une maladie semblable à la grippe. Les symptômes de la fièvre des fondeurs peuvent inclure fatigue, vomissement, douleurs musculaires et souffle court. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

### Mélange

| <u>Nom chimique</u>                      | <u>Nom commun et les synonymes</u> | <u>No CAS</u> | <u>Concentration (% en poids)</u> |
|--|------------------------------------|---------------|-----------------------------------|
| talco (Contenant aucun fibres d'amiante) | silicate de magnésium hydrate      | 14807-96-6    | 40.00                             |
| Cuivre                                   | Les composés de cuivre             | 7440-50-8     | 10.00                             |

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

### Description des premiers soins

- Ingestion* : Ne pas provoquer le vomissement. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Inhalation* : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : Laver la région affectée avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.
- Contact avec les yeux* : Rincer à grande eau au moins 15 minutes. S'il y a lieu, enlever les lentilles cornéennes si cela est facile à faire. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : L'inhalation des poussières peut provoquer un essoufflement, une sensation d'oppression dans la poitrine, une irritation de la gorge et faire tousser. Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires. L'inhalation de fumées, peut avoir comme conséquence la fièvre des fondeurs, une maladie semblable à la grippe. Les symptômes de la fièvre des fondeurs peuvent inclure fatigue, vomissement, douleurs musculaires et souffle court. Le contact oculaire direct risque de causer une rougeur temporaire. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut causer des lésions aux poumons suite à une exposition prolongée ou répétée par inhalation.



Copaslip

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 3 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### *Agents extincteurs appropriés*

- : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la bruine ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

##### *Agents extincteurs inappropriés*

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : La poussière peut s'enflammer en suspension dans l'air; toutefois, non susceptible de constituer un risque d'incendie important.

Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

#### Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Ininflammable.

#### Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de métal

#### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

##### *Équipement de protection pour les pompiers*

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Un équipement de protection complet résistant aux produits chimiques devrait être porté.

##### *Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie*

- : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Aménager un barrage pour contrôler l'eau. Éviter le rejet dans l'environnement.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Consulter la Section 8, « Contrôle de l'exposition et protection personnelle » pour plus de renseignements sur l'équipement de protection personnelle adéquat.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Éviter la formation de poussière. Contacter les autorités locales compétentes.

#### Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux États-Unis (Tél: 1-800-424-8802).  
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Consultez section 15.

Copaslip

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 4 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas respirer les poussières ou les fumées Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart des flammes et de la chaleur. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Étiqueter les contenants adéquatement. Laver soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Éviter la formation de poussière.

#### Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Interdiction de fumer dans le secteur. Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.

**Substances incompatibles** : Oxydants forts ;Chlore;Acétylène

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| <u>Limites d'exposition:</u>            | <u>ACGIH TLV</u>   |             | <u>OSHA PEL</u>  |             |
|---|--|-------------|--|-------------|
|   | <u>TWA</u>   | <u>STEL</u> | <u>PEL</u>   | <u>STEL</u> |
| talc (Contenant aucun fibres d'amiante) | 2 mg/m <sup>3</sup> (respirable)<br>(Contenant aucun fibres d'amiante)       | P/D         | 20 mppcf   | P/D         |
| Cuivre                                  | 0.2 mg/m <sup>3</sup> (fumée); 1 mg/m <sup>3</sup> (poussière et brouillard) | P/D         | 0.1 mg/m <sup>3</sup> (fumée); 1 mg/m <sup>3</sup> (poussière et brouillard) | P/D         |

#### Contrôles de l'exposition

##### Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Fournir une ventilation d'échappement ou autres mesures d'ingénierie pour garder les concentrations de vapeurs dans l'air inférieures au valeur de seuil limite.

##### Protection respiratoire

- : Une protection respiratoire est exigée si les concentrations excèdent les limites TLV. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH contre les poussières si les poussières dans l'atmosphère excèdent les limites d'exposition. Demandez conseil aux spécialistes en protection respiratoire.

##### Protection de la peau

- : Porter des gants de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

##### Protection des yeux/du visage

- : Lunettes à coques doivent être porté afin d'éviter le contact des poussières avec les yeux.

##### Autre équipement de protection

Copaslip

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 5 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- : Porter les vêtements protecteurs appropriés pour prévenir le contact avec la peau, comme des combinaisons ou une chemise à manches longues, des pantalons, des chaussures et des chaussettes. Porter des gants de protection. Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

### Considérations générales d'hygiène

- : Ne pas respirer les poussières ou les fumées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence** : Solide, couleur cuivrée
- Odeur** : Odeur fade.
- Seuil olfactif** : Pas d'information disponible.
- pH** : Pas d'information disponible.

#### Point de fusion/point de congélation

- : <-10°C

#### Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

- : Pas disponible.

#### Point d'éclair

- : >150°C

#### Point d'éclair, méthode

- : Pensky Martens Creuset fermé

#### Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

- : Pas d'information disponible.

#### inflammabilité (solide, gaz)

- : Le produit n'est pas inflammable.

#### Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

- : S/O

#### Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

- : S/O

#### Propriétés comburantes

- : Aucun à notre connaissance.

#### Propriétés explosives

- : Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

#### Tension de vapeur

- : Pas d'information disponible.

#### Densité de vapeur

- : Pas d'information disponible.

#### Densité relative / Poids spécifique

- : 1.1

#### Solubilité dans l'eau

- : Insoluble.

#### Autres solubilité(s)

- : Pas d'information disponible.

#### Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

- : Non applicable.

#### Température d'auto-inflammation

- : Pas d'information disponible.

#### Température de décomposition

- : Pas d'information disponible.

#### Viscosité

- : Non applicable.

#### Matières volatiles (% en poids)

- : Pas d'information disponible.

#### Composés organiques volatils (COV)

- : Néant



Copaslip

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 6 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Pression absolue du récipient**

: S/O

**Distance de projection de la flamme**

: S/O

**Autres observations physiques/chimiques**

: Aucun renseignements supplémentaires.

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** : N'est normalement pas réactif.

**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.

**Risque de réactions dangereuses**

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**Conditions à éviter** : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Éviter la formation de poussière.

**Matériaux incompatibles** : Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails.

**Produits de décomposition dangereux**

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

### SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Information sur les voies d'exposition probables:

**Voies d'entrée - inhalation** : OUI

**Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI

**Voies d'entrée - ingestion** : OUI

**Voies d'exposition - absorption cutanée**

: NON

#### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

##### **Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

###### *Signes et symptômes - Inhalation*

: L'inhalation des poussières peut provoquer un essoufflement, une sensation d'oppression dans la poitrine, une irritation de la gorge et faire tousser. L'inhalation de fumées, peut avoir comme conséquence la fièvre des fondeurs, une maladie semblable à la grippe. Les symptômes de la fièvre des fondeurs peuvent inclure fatigue, vomissement, douleurs musculaires et souffle court.

###### *Signes et symptômes - ingestion*

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

*Signes et symptômes - peau* : Risque de causer une légère irritation de la peau en cas de contact prolongé.

*Signes et symptômes - yeux* : Le contact direct avec les yeux peut causer des petites rougeurs.

##### **Risque d'effets chroniques sur la santé**

: Peut causer des lésions aux poumons suite à une exposition prolongée ou répétée par inhalation.

**Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

**Cancérogénicité** : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

##### **Effets sur la reproduction & Tératogénicité**

: N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.

**Copaslip**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 7 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

**Effets spécifiques sur organes cibles**

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité pour certains organes cibles (STOT), expositions répétées - Catégorie 2. Peut causer des lésions aux poumons suite à une exposition prolongée ou répétée par inhalation.

N'est pas classifié en termes de toxicité spécifique pour les organes cibles, (exposition unique).

**Maladies aggravées par une surexposition**

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

**Substances synergiques**

: Pas d'information disponible.

**Données toxicologiques**

: Voir les données toxicologiques de cette substance ci-dessous.

| <u>Nom chimique</u>                     | <b>CL50(4hr)</b><br><u>inh, rat</u>         | <b>DL50</b>        |                        |
|---|---|--------------------|------------------------|
|   |   | <u>(Oral, rat)</u> | <u>(cutané, lapin)</u> |
| talç (Contenant aucun fibres d'amiante) | P/D   | P/D                | P/D                    |
| Cuivre                                  | > 5.11 mg/L (poussières) (Aucune mortalité) | > 2500 mg/kg       | > 2000 mg/kg           |

**Autres dangers toxicologiques importants**

: Voir Section 2 pour des renseignements supplémentaires.

### SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

**Données Écotoxicité:**

| Composants                              | No CAS     | Toxicité pour les poissons |                             |           |
|---|------------|----------------------------|-----------------------------|-----------|
|   |            | CL50 / 96h                 | NOEL / 21 jour              | Facteur M |
| talç (Contenant aucun fibres d'amiante) | 14807-96-6 | > 110 000 mg/L (QSAR)      | 1413 mg/L (30 jours) (QSAR) | Aucun(e). |
| Cuivre                                  | 7440-50-8  | 0.19-0.21 mg/L             | P/D                         | 1         |

| Composants                              | No CAS     | Toxicité pour les daphnias    |                             |           |
|---|------------|-------------------------------|-----------------------------|-----------|
|   |            | CE50 / 48h                    | NOEL / 21 jours             | Facteur M |
| talç (Contenant aucun fibres d'amiante) | 14807-96-6 | 36 812 mg/L (QSAR)            | 1460 mg/L (30 jours) (QSAR) | Aucun(e). |
| Cuivre                                  | 7440-50-8  | 0.2-0.52 mg/L (daphnie magna) | 0.368 mg/L (daphnie magna)  | 1         |



**Copaslip**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 8 de 12

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

| Composants                              | No CAS     | Toxicité pour les algues              |                   |           |
|---|------------|---------------------------------------|-------------------|-----------|
|   |            | EC50 / 96h or 72h                     | NOEC / 96h or 72h | Facteur M |
| talc (Contenant aucun fibres d'amiante) | 14807-96-6 | 7203 mg/L/96hr (algues vertes) (QSAR) | P/D               | Aucun(e). |
| Cuivre                                  | 7440-50-8  | 0.0127 mg/L (algues vertes)           | P/D               | 10        |

**Persistance et dégradabilité**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Potentiel de bioaccumulation**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

| <u>Composants</u>  | <u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u> | <u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u> |
|--|--|--|
| talc (Contenant aucun fibres d'amiante) (CAS 14807-96-6) | - 1.5 (estimé)   | P/D                                      |

**Mobilité dans le sol**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

**Manipulation en vue de l'élimination**

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux.

**Méthodes d'élimination**

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

**RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)**

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination.










Copaslip

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 9 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Information sur la réglementation | Numéro ONU  | Nom d'expédition des ONU                                    | Classe(s) de danger pour le transport | Groupe d'emballage | Étiquette   |
|-----------------------------------|---|---|---------------------------------------|--------------------|---|
| Canada (TMD)                      | UN3077  | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Copper) | 9                                     | III                |       |
| Canada (TMD)                      | Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5 kg placés dans un emballage n'excédant pas une masse brute de 30 kg.    |   |                                       |                    |   |
| Informations supplémentaires      |   |   |                                       |                    |   |
| Les États-Unis (DOT)              | Aucun(e).   | Non réglementé.   | Non réglementé                        | aucun(e)           |    |
| Les États-Unis (DOT)              | Non réglementé pour expédition terrestre ou ferroviaire si emballé dans des petits contenants (450 L / 119 Gallons ou moins chacun).                                  |   |                                       |                    |   |
| Informations supplémentaires      |   |   |                                       |                    |   |
| ICAO/IATA                         | UN3077  | Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Copper) | 9                                     | III                |   |
| ICAO/IATA                         | Consulter les consignes d'emballage pertinentes avant d'expédier cette matière. Réviser les divergences d'états et d'exploitants avant l'expédition de cette matière. |   |                                       |                    |   |
| Informations supplémentaires      |   |   |                                       |                    |   |
| IMDG                              | UN3077  | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Copper) | 9                                     | III                |   |
| IMDG                              | Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 kg; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg.      |   |                                       |                    |   |
| Informations supplémentaires      |   |   |                                       |                    |   |

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage.

#### Dangers pour l'environnement

- : Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Ces informations ne sont pas disponibles.

### SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

#### Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

**Copaslip**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 10 de 12

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

| <u>Composants</u>                        | <u>No CAS</u> | TSCA Inventory | CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302): | SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355: | SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical |                          |
|--|---------------|----------------|--|--|---|--------------------------|
|  |               |                |  |  | Toxic chimique  | concentration de minimis |
| talco (Contenant aucun fibres d'amiante) | 14807-96-6    | Oui            | Aucun(e).  | Aucun.   | Non   | No                       |
| Cuivre                                   | 7440-50-8     | Oui            | 5000 lbs / 2270 kg                               | Aucun.   | Oui   | No                       |

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée. Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

**Lois É.-U. "State Right to Know":**

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

| <u>Composants</u>                        | <u>No CAS</u> | California Proposition 65 |  | Liste d'état "Right to Know" |     |     |     |     |     |
|--|---------------|---------------------------|--|------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|
|  |               | Inscrit                   | Type de toxicité                       | CA                           | MA  | MN  | NJ  | PA  | RI  |
| talco (Contenant aucun fibres d'amiante) | 14807-96-6    | Non                       | S/O (Contenant aucun fibres d'amiante) | Oui                          | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| Cuivre                                   | 7440-50-8     | Non                       | S/O                                    | Oui                          | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |

**Canadian Information:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL). Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

**Renseignement international:**

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

| <u>Composants</u>                        | <u>No CAS</u> | European EINECS | Australia AICS | Philippines PICCS | Japan ENCS       | Korea KECI/KECL | China IECSC | NewZealand IOC   |
|--|---------------|-----------------|----------------|-------------------|------------------|-----------------|-------------|--|
| talco (Contenant aucun fibres d'amiante) | 14807-96-6    | 238-877-9       | Présent        | Présent           | (1)-468; (1)-468 | KE-32773        | Présent     | Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié |
| Cuivre                                   | 7440-50-8     | 231-159-6       | Présent        | Présent           | N'est pas listée | KE-08896        | Présent     | HSR002948  |

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

**Légende**

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations

**Copaslip**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 11 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SNC: Système nerveux central  
DOT: Department of Transportation  
EPA: Environmental Protection Agency  
EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes  
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
IBC: Conteneur pour vrac  
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses  
Inh: Inhalation  
CL: Concentration létale  
DL: Dose létale  
S/O: Sans objet  
P/D: Pas disponible  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act  
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act  
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

**Références**

- : 1. ACGIH, valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques et agents physiques et indices d'exposition biologiques pour 2017.
- 2. Monographes du Centre International De Recherche sur le Cancer, recherché 2017.
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité, CCInfoWeb bases de données, 2017 (CHEMpendium, RTECS, HSDB).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant.
- 5. Liste des listes US EPA Title III - version 2017
- 6. Liste de la Proposition 65 de l'État de Californie - version 2017
- 7. OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2017.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 08/16/2017

**Autres considérations spéciales pour une manipulation**

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Préparée pour:</b><br/>Molyslip (Canada) Inc.<br/>1145 Bellamy Road N., Unit 20<br/>Scarborough, ON, Canada, M1H 1H5<br/>Telephone: (416) 435 5523<br/>www.molyslip.com</p>                                    |  |
| <p><b>Préparée par:</b><br/>ICC The Compliance Center Inc.<br/>Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada)<br/><a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p> |  |

### DÉNI DE RESPONSABILITÉ

This Safety Data Sheet was prepared by ICC The Compliance Center Inc. using information provided by Molyslip (Canada) Inc. and CCOHS' Web Information Service. The information in the Safety Data Sheet is offered for your



Molyslip (Canada) Inc.  
1145 Bellamy Road N., Unit 20  
Scarborough, ON, Canada, M1H 1H5  
Telephone: (416) 435 5523

---

**Copaslip**

**Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017**

Page 12 de 12

## **FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

consideration and guidance when exposed to this product. ICC The Compliance Center Inc and Molyslip (Canada) Inc. expressly disclaim all expressed or implied warranties and assume no responsibilities for the accuracy or completeness of the data contained herein. The data in this SDS does not apply to use with any other product or in any other process.

This Safety Data Sheet may not be changed, or altered in any way without the expressed knowledge and permission of ICC The Compliance Center Inc. and Molyslip (Canada) Inc.

**FIN DU DOCUMENT**